

 	COURSES HANDISPORTS VEAUCHETTE DES 17 ET 18 MAI 2025 Note aux riverains n°4: Lotissement le pré du bourg	 Page 1/2
--	--	--

L'UCF42-Union cycliste du Forez et Saint Etienne HANDISPORTS organisent, avec l'aide de la ville de VEAUCHETTE, les courses cyclistes HANDISPORT les samedi 17 et dimanche 18 mai 2025.
Pour votre tranquillité et pour la sécurité des compétiteurs, nous listons dans la présente note les contraintes imposées à la circulation des véhicules automobiles, en présentant nos excuses pour la gêne occasionnée.

Merci pour votre compréhension, nous vous invitons à venir encourager les coureurs et nous vous souhaitons de passer un bon moment avec eux et leurs supporters !

Pendant les courses des 2 journées, l'accès par la rue du vieux bourg sera interdit



Attention !

Ceci rendra impossible l'accès au chemin de la villa pendant la durée des épreuves samedi et dimanche.

L'accès au lotissement le Pré du Bourg devra donc se faire depuis la RD54

Samedi 17 mai : de 14h à la fin de la course en ligne (18h maximum)



Sur l'ensemble du parcours de la course, la circulation automobile sera réservée aux véhicules d'organisation, aux véhicules de secours et de police et aux riverains. Le stationnement sera interdit sur ces voies.

Merci aux riverains :

- de limiter au maximum leurs déplacements,
- d'opter pour la plus grande prudence s'ils devaient impérativement emprunter le parcours de la course, notamment lors de la sortie de leur résidence.
- De laisser la priorité aux concurrents et aux véhicules déjà engagés sur le circuit
- de libérer le plus rapidement possible le parcours de la course.



Saint-Etienne
HandiSport

COURSES HANDISPORTS VEAUCHETTE DES 17 ET 18 MAI 2025



Page 2/2

**Note aux riverains n°4:
Lotissement le pré du bourg**

Samedi 17 mai : de 14h à la fin de la course en ligne (18h maximum)

Il sera impossible d'accéder au lotissement le Pré du Bourg depuis la rue de la villa (voir photo plus haut)

L'accès sera autorisé sur demande aux signaleurs par la RD54 depuis le rond point à l'entrée de ville (carrefour RD54 / Chemin des Chambons / Rue du vieux bourg)

Merci de bien indiquer votre destination aux signaleurs qui auront pour mission de dévier par la rue des chambons et le chemin des lièvres tout véhicule se dirigeant vers Sury le Comtal.

Vous pourrez quitter le lotissement par la RD54 en direction de Veauche

Pour info, Dimanche 18 mai de 9h à 12h (maximum) :



Il sera impossible d'accéder au centre bourg depuis la rue de la villa (voir photo plus haut)

Il n'y aura pas d'autre restriction à la circulation automobile depuis ou vers le lotissement le Pré du Bourg